



## L'electricité de mon voisin passe dans un de mes batiments

-----  
Par olivier1975

Bonjour,

J'ai acheté ma maison il y a 2 ans et en refaisant l'électricité j'ai constaté que celle de mon voisin passait dans un bâtiment de ma propriété.

il est bien mentionné sur mon acte notarié que son electricité passait sur mon terrain donc je ne peux pas le contesté mais l'electricien qui a refait le reseau électrique de ma maison m'a indiqué que ce n'était pas legale que celle ci passe dans un batiment (ce que je ne savais pas) et qu'en cas de sinistre je ne serai pas couvert.

En complettement d'information, l'électricité passe dans ma buanderie qui est détaché de la maison.

A l'origine, les 2 maisons ont été construite par 2 freres, qui se sont arrangés pour certaines choses.

Puis je ou dois je imposer à mon voisin de dévier son reseau électrique ?

Merci pour votre retour

Olivier